

Consultation ciblée du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York

L'équipe d'Hydro-Québec souhaite ici répondre à une question de la commission formulée à la séance publique du 14 décembre 2022 : *Est-il possible de prévoir un suivi des ponceaux après la mise en service de la ligne d'interconnexion?*

Il est important de savoir d'emblée qu'Hydro-Québec n'est pas et ne sera pas propriétaire des ponceaux croisés sur les routes du tracé de la future ligne.

Toutefois, lors des travaux de croisement d'un ponceau en tranchée ouverte, une inspection visuelle préalable sera effectuée et, au besoin, l'état du ponceau sera documenté par l'entrepreneur.

Si Hydro-Québec constate une dégradation importante d'un ponceau, elle prendra contact avec le propriétaire concerné (municipalité, ville, MRC) et une entente sera prise avec le propriétaire, à savoir si des travaux sont requis ou non et qui sera responsable des travaux, le cas échéant. Cette décision sera prise afin de ne pas créer d'impact majeur sur l'avancement du projet ou tout autre impact direct pouvant affecter le secteur des travaux.

S'il est convenu avec le propriétaire que le ponceau doit être remplacé et que Hydro-Québec en est responsable, ce remplacement se fera sur le principe du « un pour un », c'est-à-dire qu'aucun changement quant à l'écoulement des eaux ne sera fait. Après la réalisation des travaux, le nouveau ponceau sera cédé au propriétaire.

Comme Hydro-Québec n'a pas réalisé la conception de ces ouvrages, il nous est impossible de savoir si ces ponceaux ont été conçus de manière à gérer correctement l'écoulement des eaux, comme il nous est impossible de connaître, la durée de vie de ceux-ci.

Le cycle existant de gel-dégel au printemps affecte annuellement les routes et ponceaux, avec ou sans la présence d'une ligne souterraine. Tel que montré dans les modèles de dégagement de chaleur soumis par Hydro-Québec, l'élévation de température sera constante et de faible intensité et ne pourra affecter à elle seule le cycle de gel-dégel.

Pour ces raisons, Hydro-Québec ne propose pas de suivi particulier des ponceaux à la suite de la mise en service de la ligne d'interconnexion.

Par ailleurs, la ligne sera dotée d'un système de surveillance de la température des câbles par fibre optique sur l'entièreté du tracé. Après la mise en service de la ligne, les hypothèses de modélisation pourront être confirmées ou ajustées dans le modèle général de dégagement de chaleur en fonction des mesures réelles.

En terminant, comme nous l'avons mentionné à la séance publique du 14 décembre 2022, nous tenons à réaffirmer qu'Hydro-Québec sera toujours présente si des problématiques particulières survenaient sur le long du tracé de la ligne et l'entreprise sera disponible pour fournir l'expertise requise et réaliser des travaux correcteurs le cas échéant.